

LE STATIONNEMENT DU CENTRE D'ÉGUILLES

Nombre total de places : environ 450

Les places en «zone bleue» se situent :

Avenue du Père S. GIRAUD
Côté nord du rond point de DUBY
Parking du MAIL
Place Lucien FAUCHIER
Rue du Grand logis (le long de l'église)
Place Gabriel PAYEUR (parking de la Mairie)
Boulevard Léonce ARTAUD (Jusqu'à l'arrêt de bus)



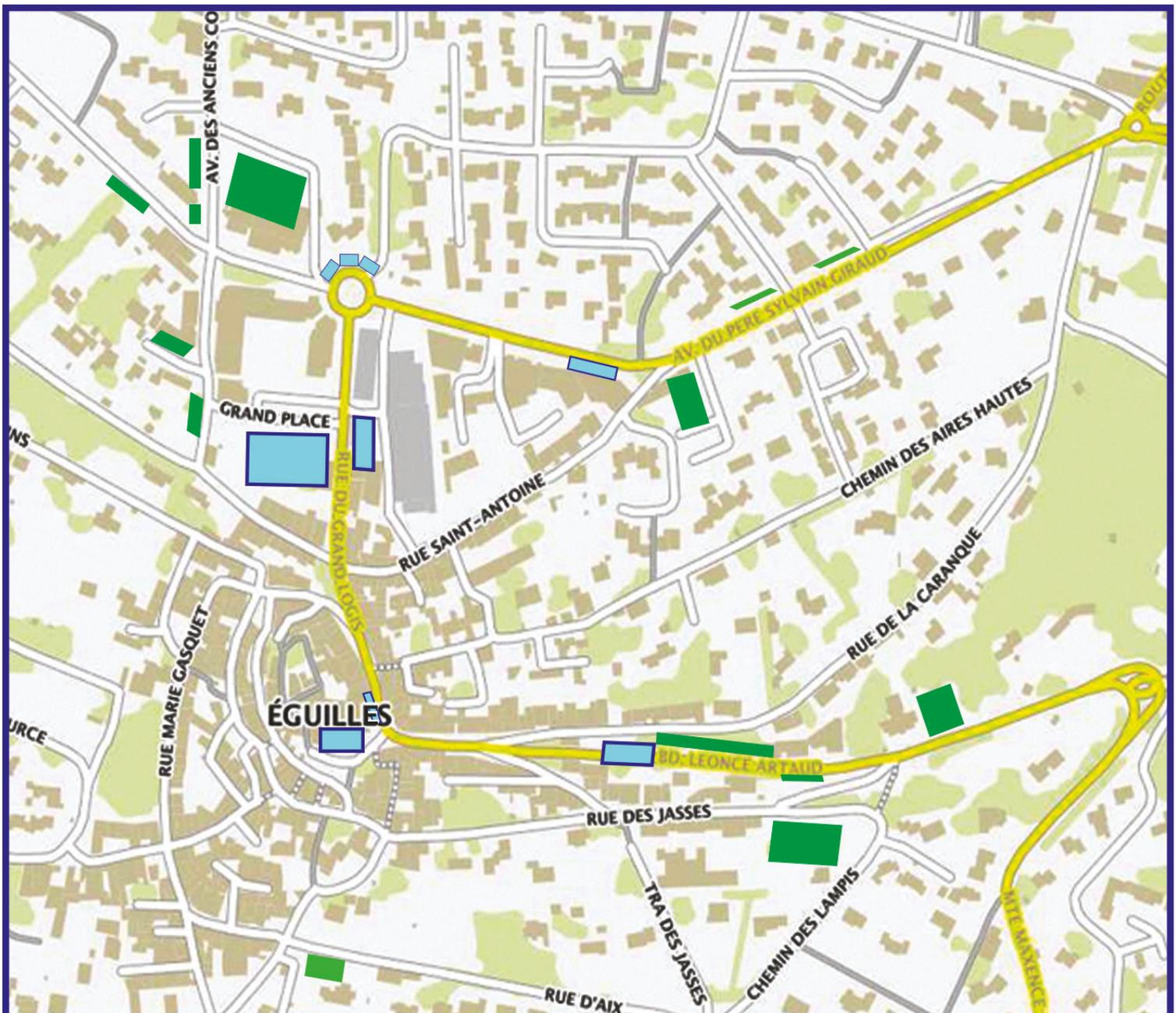
La zone bleue est délimitée par des panneaux de signalisation.

Elle est appliquée du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Le stationnement en zone bleue est gratuit mais limité à une **durée maximale de 1h30**.

Le stationnement en **zone bleue** impose l'apposition d'un **disque de stationnement** aux normes ou d'une vignette stationnement « résidents » derrière le pare-brise du véhicule stationné et fait l'objet d'un contrôle par le service de Police municipale.

Des disques de stationnement sont en vente à l'office de tourisme au prix de 5€.



Places de stationnement libres

Places de stationnement en réglementation « zone bleue »